

PICOTY Michel, Président de PICOTY SAS, Distributeur d' Energie 35

MOREAU Jean-Baptiste, Député de la Creuse 36

ABDALLA Armand, Directeur Général SEM ELINA 37

GOMY Michel, Conseiller Municipal AUBUSSON 38

ALEONARD Jean-Luc, Agriculteur Janailat 39

DELPRATO Edouard, Assureur Ahun 40

JAMOT Thierry, Agriculteur FDSEA Saint-Médard La Rochette. 41



Annexe 35 du registre d'enquête



M. CORSIN Pierre  
commissaire enquêteur

Michel PICOTY  
Rue André et Guy Picoty  
23300 LA SOUTERRAINE

A l'attention de M. Marc LEFRANC

Marc LEFRANC  
Le Marchedieu  
23200 AUBUSSON

A La Souterraine, le 04/05/2021

Objet : Avis projet photovoltaïque - Colline du Marchedieu

Cher Monsieur,

Je vous confirme l'intérêt porté par notre groupe à votre projet de production électrique photovoltaïque.

Ce dernier entre parfaitement dans notre stratégie de développement et de diversification. Spécialisé dans la distribution d'énergies, PICOTY a élargi depuis presque une décennie son cœur de métier aux énergies nouvelles et plus en adéquation avec sa politique RSE. C'est ainsi qu'après une entrée sur le marché du gaz naturel, du GNV pour la mobilité, nos investissements se sont orientés vers celui de l'électricité et de l'hydrogène.

Outre l'intérêt que nous portons à votre projet dans le cadre de notre développement, nous apprécions la valeur ajoutée de votre dossier quant à l'enrichissement de notre territoire et celui du secteur agricole.

Les différentes innovations que vous envisagez entre bien dans notre conception des solutions de demain pour un environnement meilleur pour tous les acteurs concernés.

Nous sommes donc bien enclins à étudier votre projet.

Michel PICOTY  
Président du directoire PICOTY SAS

PICOTY

Importation • Stockage • Distributeur de produits pétroliers • Fournisseur de gaz naturel

tél : +33 5 55 89 38 05 - fax +33 5 55 89 38 00  
rue André et Guy Picoty - BP1 - 23300 La Souterraine - France  
picoty.fr

SAS à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 549 360 €  
RCS Guéret B 777 347 366 - Siret 777 347 366 00057 - N° TVA FR 63 777 347 366 - APE 4671 Z

L'énergie est notre avenir, économisons-la !





**Jean-Baptiste MOREAU**  
Député de la Creuse  
*Membre de la Commission des affaires économiques*

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

*Annexe 36 du registre d'enquête*

M. CORSIN Pierre  
commissaire enquêteur

## Attestation

Je soussigné M. Jean-Baptiste MOREAU, député de la Creuse, atteste par la présente soutenir le projet de parc photovoltaïque au sol porté par Monsieur Marc LEFRANC qui présente de nombreux intérêts.

Ce projet constitue une diversification intéressante pour une zone spécialisée comme la nôtre. Il consolide l'activité d'un agriculteur avec de plus la création d'un élevage ovin et d'un atelier de maraîchage. Ce type de projet pourrait constituer une source importante de revenus pour les agriculteurs de notre département et la mise en place d'un service d'accompagnement de ce type de projet au niveau de la chambre d'agriculture semble indispensable. Ce projet pourrait servir d'exemple sur notre département.

Fait à Guéret, le 27 avril 2021

Pour faire valoir ce que de droit

Jean-Baptiste Moreau

Annexe n° 37 du registre d'enq.

M. CORSIN Pierre  
commissaire enquêteur



**Attestation pour le champ photovoltaïque de la seiglière porté par M. LEFRANC MARC**

Je soussigné Armand MBALLA, directeur général de ELINA, société anonyme d'économie mixte locale au capital de 3 360 000 €, dont le siège secondaire est situé 11 avenue Pierre Mèndes France à Guéret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 882 525 538,

M'engage à soutenir la réalisation du projet de champ solaire porté par M. Marc LEFRANC avec le groupe SERFIM à la colline du marchediou.

Ce projet représente un exemple à encourager et à suivre par les acteurs producteurs d'énergies renouvelables que nous sommes :

Le projet réussit une double utilisation du foncier agricole et énergétique remarquable. Il est construit sur un site produisant un impact visuel très faible et ne déforme pas les pentes du sol.


Ce projet améliore très sensiblement les revenus de l'exploitant, sans enfreindre à son activité qui non seulement est compensée, mais permet une vraie diversification et apporte un complément de revenus aux agriculteurs.

Le projet de champs solaire porté à Aubusson par M. Marc LEFRANC et le groupe SERFIM apporte une solution de production d'énergie renouvelable pour plus de 7000 foyers : cela est absolument à encourager.

Nous formulons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Guéret, le 21 avril 2021

Armand MBALLA  
Directeur général



**SEM ELINA**

8, rue d'Anguernaud  
87410 LE PALAIS SUR VIENNE  
RCS LIMOGES : 882 425 538

Annexe 38 du  
registre d'enquête

Michel GOMY  
31 Le Mont-village  
23200 AUBUSSON

M. ~~K~~ORSIN Pierre  
commissaire enquêteur



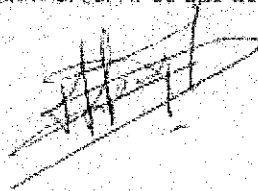
Je soussigné Michel GOMY, demeurant au Mont sur la commune d'Aubusson, Conseiller municipal, atteste que ce « champ photovoltaïque » ne sera nullement nuisible ni à la vue ni au voisinage et s'intégrera dans le paysage.

Ce projet a été mûrement réfléchi en lien étroit avec le fermier qui poursuivra l'exploitation de ce terrain avec un élevage ovin qui lui permettra, en plus, de diversifier son activité.

Ce projet bénéficie de tous les accords administratifs (Mairie, Communauté de Communes Creuse Grand Sud, Chambre d'Agriculture, CDPENAF...) nécessaires.

De plus, aujourd'hui dans le cadre de la diversification de la production énergétique, et la place que doivent prendre les énergies renouvelables, ce projet doit aboutir.

Fait à Aubusson, le 05/05/2021, pour valoir et servir ce que de droit.



Annexe 39  
du registre d'enquête

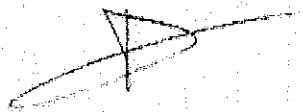
ALEONARD Jean-Luc  
Nafflet  
23250 Janaillet

M. CORSIN Pierre  
commissaire enquêteur

φ

Je viens par la présente lettre apporter mon soutien à M<sup>r</sup> Le Franc Marc pour son projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol. Je suis agriculteur sur la commune de Janaillet. Je suis convaincu que certains terrains agricoles peuvent être utilisés pour la production d'énergie renouvelable. D'autre part il est prévu de faire pâturer des ovins pour l'entretien du parc photovoltaïque ce qui favorise le maintien du tissu agricole départemental.

A Janaillet le 30 Avril 2024



Delprato Edouard  
16 Mastribut  
23150 Ahun

Annexe 40 du registre  
d'enquête

M. CORSIN Pierre  
commissaire enquêteur



A Marc Lefranc  
Le Marchedieu  
23200 Aubusson

Projet d'une Centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson.

Monsieur Lefranc,

Suite à la présentation de votre projet, je tenais à vous apporter mon soutien.

Ce projet correspond aux besoins de notre société et de nos générations futures.

J'ai beaucoup apprécié la construction de ce projet qui a bien pris en compte le fermier qui est déjà en place sur la structure.

Cela lui permettra de diversifier sa production avec l'atelier ovins donc ainsi ses revenus.

De plus la création des cultures maraichères assurera le maintien d'une activité agricole sur ces terres.

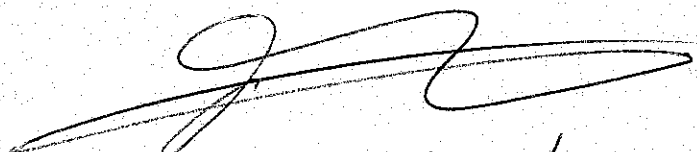
Nous sommes en Creuse, j'espère que d'autres projets si bien réfléchis verront le jour.

Ainsi notre agriculture principalement d'élevage pourra surmonter les crises et la réforme de la PAC grâce à la diversification de leurs revenus.

Toujours grâce à ce type de projet, cela créera de la richesse pour notre département.

Par conséquent, plusieurs secteurs d'activité profiteront de la mise en place de ces projets.

Fait à Ahun, le 29/04/2021



Delprato Edouard

Thierry JAMOT,  
agriculteur  
Fontanas  
23200 St Médard la Rochette

Le 03 Mai 2021

Annexe 41  
du registre d'enquête

M. CORSIN Pierre  
commissaire enquêteur



### Avis sur un projet de parc photovoltaïque au sol

Le contexte agricole actuel, on l'a souvent dénoncé, est très difficile notamment en matière d'élevage.

On peut souligner que le revenu des éleveurs ne permet malheureusement pas de réaliser la construction de tous les bâtiments nécessaires aux bonnes conditions de travail et au bien-être animal. Le photovoltaïque sur la toiture de nos bâtiments nous a permis financièrement de construire bon nombre de stabulations et hangars de stockage, tout en produisant une énergie propre voulue par la société.

Marc LEFRANC a été un des pionniers du département de la Creuse pour le lancement de ces projets.

Aujourd'hui, il souhaite réaliser un parc photovoltaïque au sol.

Ce projet a largement été débattu pendant mon mandat de président de la FDSEA, on peut être favorable à cette démarche en prenant en compte certaines dispositions:

- Tout d'abord que ces surfaces gardent une vocation agricole avec un pâturage aménagé pour des ovins où d'autres utilisations d'agropastoralisme.
- Ces projets doivent appartenir aux agriculteurs ou/et aux propriétaires de ces surfaces, pour barrer la route à des groupes d'investisseurs ou multinationales qui pourraient s'emparer de notre beau territoire.
- Que le réseau électrique puisse supporter cette injection supplémentaire sans léser l'installation de bâtiments agricoles photovoltaïque dans le même secteur.

En résumé, il semble que le projet photovoltaïque de plein champ de Marc LEFRANC remplisse toutes ces conditions et qu'on puisse que soutenir ce projet.

Thierry JAMOT

